

ELECTRO POWER SYSTEMS SA
A l'attention de Monsieur le Président
115, rue Réaumur
75002 PARIS

A Paris, le 3 juin 2019

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L. 820-3 du code de commerce, nous vous confirmons notre affiliation au réseau BDO.

Nous vous informons également que :

- Le montant de nos honoraires au titre de notre mission de certification des comptes de votre entité et des services autres que la certification des comptes que nous avons fournis à votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 130 000 euros hors taxes.
- Au mieux de notre connaissance, le montant global des honoraires de notre réseau pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, au titre des services autres que la certification des comptes fournis à vos entités ainsi qu'aux personnes ou entités qui la contrôlent ou qui sont contrôlées par elle, au sens des I et II de l'article L. 233-3 du code de commerce, s'élève à 32 000 euros hors taxes au titre de l'audit de votre filiale EPS ELVI Energy par BDO Italie et 64 000 euros hors taxe au titre de la lettre de confort sur le prospectus du 13 juillet 2018 et de la lettre de fin de travaux sur le prospectus du 6 juillet 2018.

Nous vous rappelons que ces informations sont à mettre à la disposition des actionnaires à votre siège social.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Commissaire aux comptes,

DocuSigned by:
PICARLE Eric
8A0E9091E23D472...

BDO France - Léger & associés
Représenté par Eric PICARLE
Associé